



-4410-



FORESTVILLE
PER SYLVAM - PAR NOS FORÊTS

Le conseil municipal de la Ville de Forestville siège en séance ordinaire, ce 16 janvier 2024, à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Les membres suivants sont présents :

Mme Micheline Anctil, mairesse;
Mme Jannie Tremblay, conseillère au siège # 1;
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 2;
M. Richard Foster, conseiller au siège # 3;
Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 4.
Mme Nadine Gagné, conseillère au siège # 5;
M. Carol Girard, conseiller au siège # 6.

Assistent également :

Mme Dominique Tremblay, directrice générale et greffière-trésorière;
Mme Lison Huard, greffière adjointe.

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des derniers procès-verbaux**
 - 3.1 Séance ordinaire du 12 décembre 2023
 - 3.2 Séance extraordinaire du 18 décembre 2023
 - 3.3 Séance extraordinaire du 9 janvier 2024
- 4. Messages de la mairesse et dossiers du conseil**
 - 4.1 Pêche blanche sur la rivière Laval
 - 4.2 Centre de formation professionnelle
 - 4.3 Athlète - Audréanne Foster
 - 4.4 Semaine sans tabac
- 5. Développement économique**
 - 5.1 Réfection du quai



5.2 Développement domiciliaire 1^{re} Avenue

6. Développement culturel et communautaire

6.1 Autorisation de dépôt de projet - Parcours sécuritaire de marche

7. Urbanisme et mise en valeur du milieu

7.1 Rapport des permis de rénovation et de construction

8. Sécurité publique

8.1 Club de motoneiges « Les exploreurs de Longue-Rive »

8.2 Autorisation de dépôt de projet - Acquisition d'équipements

9. Travaux publics

9.2 Plan de protection pour la source d'eau potable - Annulation des travaux

10. Administration

10.1 Approbation et paiement des comptes

10.2 Rapport financier mensuel

10.3 Rapport de la directrice générale sur les contrats accordés

10.4 Aide financière accordée aux organismes

11. Actes législatifs

11.1 Avis de motion et présentation du règlement # 2024-321

12. Affaires nouvelles

13. Période de questions des citoyens

14. Clôture et levée de la séance

Adoption des derniers procès-verbaux

R-240116-03

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 12 décembre 2023 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

R-240116-04

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 18 décembre 2023 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.



-4412-

R-240116-05

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 9 janvier 2024 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par la conseillère M. Carol Girard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Autorisation de dépôt de projet - Parcours sécuritaire de marche

R-240116-06

CONSIDÉRANT que la Ville de Forestville travaille depuis plusieurs mois au développement d'un parcours sécuritaire de marche dans le centre urbain permettant à la fois la mobilité active et l'accès aux services scolaires, de santé et aux commerces de proximité;

CONSIDÉRANT que les membres du club de marche de Forestville demandent à la Ville l'aménagement d'un parcours sécuritaire de marche dans le centre urbain;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal considère ce projet important et prioritaire;

CONSIDÉRANT que le conseil a comme objectif de favoriser un environnement favorable aux saines habitudes de vie et à l'accroissement de la mobilité active, sécuritaire et durable.

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser M. Jean-Sébastien Painchaud, directeur du développement économique, à déposer et signer la demande d'aide financière auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable, dans le cadre du Programme de soutien financier aux organismes souhaitant réaliser une initiative de mobilité active et sécuritaire sur leur territoire – Appel de projets janvier 2024.

Il est également résolu d'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer le protocole d'entente avec le ministère si le projet se concrétise

Rapport des permis de rénovation et de construction

R-240116-07

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter le rapport des permis de rénovation et de construction préparé par Mme Isabelle Langlois, technicienne en urbanisme :

TYPE DE PERMIS	DÉCEMBRE		JANVIER À DÉCEMBRE 2023		TOTAL 2022	
	nbre	Valeur	nbre	Valeur	nbre	Valeur
Abattage d'arbres (grande surface)			3	5 000.00 \$	2	183 834.00 \$
Agrandissement			2	46 000.00 \$	0	- \$
Aménagement de terrain			2	10 000.00 \$	1	2 500.00 \$
Branchement l'aqueduc et/ou égout			1	1 500.00 \$	2	3 500.00 \$
Changement d'usage						
Clôture			1	1 800.00 \$	2	3 000.00 \$
Construction bâtiment principal			3	215 000.00 \$	1	190 000.00 \$
Construction bâtiment accessoire			19	3 983 213.00 \$	13	616 300.00 \$
Enseigne			2	9 000.00 \$	2	14 773.00 \$
Galerie/Perron/Patio			10	28 500.00 \$	5	19 800.00 \$
Général			4	97 000.00 \$	25	330 963.00 \$
Installation septique biofiltre			2		0	- \$
Installation septique			2	13 000.00 \$	0	- \$



TYPE DE PERMIS	DÉCEMBRE		JANVIER À DÉCEMBRE 2023		TOTAL 2022	
	nbre	Valeur	nbre	Valeur	nbre	Valeur
Piscine hors terre			0	- \$	5	43 500.00 \$
Puisage d'eau			1	20 000.00 \$	1	20 000.00 \$
Rénovations / réparations	3	113 000.00 \$	84	1 544 390.00 \$	64	5 162 926.00 \$
Changement d'usage			1	- \$	2	- \$
Usage temporaire			0	- \$	1	- \$
Démolition			4	5 550.00 \$	6	(132 400.00) \$
Total	3	113 000.00 \$	141	5 979 953.00 \$	132	6 458 696.00 \$

Autorisation de dépôt de projet - Acquisition d'équipements R-240116-08

CONSIDÉRANT que les changements climatiques et les événements météorologiques extrêmes nous mettent dans l'obligation d'adapter et de bonifier la capacité d'intervention de recherche et de sauvetage sur le territoire de la Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT que l'attractivité territoriale et le mode de vie de nos résidents intègrent une utilisation régulière des territoires forestiers, des sentiers et des milieux isolés;

CONSIDÉRANT que l'ensemble de notre perspective de développement territoriale axée sur le tourisme doit s'agencer avec une couverture de risque suffisante complétée d'un équipement adéquat afin d'assurer notre capacité d'intervention sur le terrain;

Il est proposé par la conseillère Mme Jannie Tremblay et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser M. Martin Bouchard, directeur de service de sécurité incendie de Forestville, à déposer et signer une demande d'aide financière auprès de la MRC de la Haute-Côte-Nord, dans le cadre du fonds de vitalisation municipale permettant l'acquisition d'équipement de service d'urgence en milieu isolé (SUMI).

Il est également résolu d'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer le protocole d'entente avec le ministère si le projet se concrétise

Plan de protection pour la source d'eau potable - Annulation des travaux R-240116-09

CONSIDÉRANT que le conseil a adopté la résolution R-230418-90, le 18 avril 2023, octroyant un contrat pour la confection d'un plan de protection de la source d'eau potable à la firme Akifer;

CONSIDÉRANT que la confection du plan n'est pas encore débutée;

CONSIDÉRANT qu'une analyse approfondie est requise en raison des problèmes survenus à la source d'eau potable durant les dernières années;

Il est proposé par le conseiller M. Carol Girard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'annuler la confection d'un plan de protection de la source d'eau potable et de confirmer le tout à la firme Akifer.

Approbation et paiement des comptes R-240116-10

CONSIDÉRANT que les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et des comptes à payer ont été remises à chaque membre du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à la lecture à cette séance;



-4414-

CONSIDÉRANT que la greffière-trésorière a fourni, aux membres du conseil, tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci et qu'elle atteste que les crédits nécessaires sont disponibles;

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'approuver les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et d'autoriser le paiement des comptes à payer.

Description	Montant
Comptes payés par prélèvements bancaires	241 675.09 \$
Comptes payés par chèques et par virement Internet	543 225.37 \$
Comptes à payer	136 298.54 \$
Total	921 199.00 \$

Rapport financier mensuel

R-240116-11

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter le dépôt du rapport financier du mois de décembre 2023 préparé par Mme Annie Morin, directrice des finances.

Suivi mensuel du budget d'opération 2023							
POSTES BUDGÉTAIRES	au 31 décembre		Budget total		Ratio		
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	12 mois
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	971 769 \$	1 054 258 \$	948 890 \$	1 055 271 \$	102%	100%	100%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	1 178 156 \$	1 524 432 \$	1 327 788 \$	1 616 108 \$	89%	94%	100%
TRANSPORT ROUTIER	1 681 856 \$	1 639 871 \$	1 744 880 \$	2 080 520 \$	96%	79%	100%
HYGIÈNE DU MILIEU	916 807 \$	1 053 081 \$	1 042 544 \$	1 228 998 \$	88%	86%	100%
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	4 444 \$	210 \$	4 500 \$	4 500 \$	99%	5%	100%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	469 201 \$	361 049 \$	671 197 \$	488 824 \$	70%	74%	100%
LOISIRS & CULTURE	903 219 \$	892 807 \$	1 011 272 \$	1 033 970 \$	89%	86%	100%
FRAIS DE FINANCEMENT	437 811 \$	511 445 \$	499 600 \$	528 821 \$	88%	97%	100%
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	1 162 669 \$	187 293 \$	2 204 718 \$	569 000 \$	53%	33%	100%
TOTAL DES DÉPENSES	7 725 332 \$	7 224 446 \$	9 485 389 \$	8 606 012 \$	82%	84%	100%

Rapport de la directrice générale sur les contrats accordés

R-240116-12

CONSIDÉRANT que la directrice générale a le pouvoir de passer les contrats nécessaires afin d'exercer la compétence qui lui est dévolue, au nom de la Ville, et ce, conformément à l'article 33 du règlement # 2018-281 relatif à la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 36, la directrice générale doit faire un rapport à la séance ordinaire suivant l'accord des contrats;

Il est proposé par le conseiller M. Carol Girard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, que la présente résolution constitue une confirmation des contrats accordés, au 15 janvier 2024 par Mme Dominique Tremblay, directrice générale.

	Date	Fournisseur	Description	Montant plus taxes applicables
A.	15-01-2024	Jean Roy, arpenteur-géomètre	Enregistrement servitude poteau Hydro-Québec – Développement domiciliaire 1 ^{re} Avenue	4 200 \$



**Aide financière accordée aux organismes
R-240116-13**

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'offrir une aide financière afin de soutenir les activités de l'organisme suivant ou des organismes suivants :

Organisme	Activité	Montant
Centre d'action bénévole Le Nordest	Soupe populaire	200 \$
FADOQ – Région Côte-Nord	30 ^e édition des jeux des aînés	200 \$
Projet Impact	Activité de prévention pour les comportements à risques causants des traumatismes pour les élèves de 5 ^e secondaire	Location glace et aide technique

**Avis de motion et présentation du règlement # 2024-321
R-240116-14**

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, le conseiller M. Richard Foster, donne avis de motion de la présentation, pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil, d'un règlement relatif au tarif applicable pour des dépenses occasionnées pour le compte de la Ville. Le règlement est déposé lors de cette séance.

Période de questions des citoyens

La mairesse dirige la période de questions des citoyens.

Clôture et levée de la séance

La mairesse déclare la séance close et le conseiller Carole Girard propose la levée à 19 h 33, et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

Mairesse

Greffière

Je, Micheline Anctil, confirme que j'ai approuvé toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi des cités et villes.